

ANNEXE I

(Article 1)

Liste des intersections visées de l'arrondissement Haute-Saint-Charles

Intersections	Approche	Période d'interdiction
Bastien, Boulevard / Saint-Jacques, Boulevard	SUD	De 7h à 22h
Bastien, Boulevard / Valvue, Rue	NORD	De 7h à 22h
	SUD	De 7h à 22h
Chauveau, Avenue / Saint-Jacques, Boulevard	NORD	De 7h à 22h
	SUD	De 7h à 22h
Colline, Rue de la / Pacifique, Rue	SUD	De 7h à 22h
	EST	De 7h à 22h
Érables, Rue des / Renaud, Rue	SUD	De 7h à 22h
Ormière, Boulevard de l' / Blain, Rue	EST	De 7h à 22h
	OUEST	De 7h à 22h
Ormière, Boulevard de l' / Gastonguay, Boulevard	OUEST	De 7h à 22h
Ormière, Boulevard de l' / Pincourt, Rue	EST	De 7h à 22h
Ormière, Boulevard de l' / Ramesay, Rue	OUEST	De 7h à 22h
Racine, Rue / Étudiants, Boulevard des	OUEST	De 7h à 22h
Racine, Rue / Hôpital, Rue de l'	SUD	De 7h à 22h
	NORD	De 7h à 22h

Valcartier, Boulevard / Étudiants, Boulevard des	EST	De 7h à 22h
	OUEST	De 7h à 22h
Valcartier, Boulevard / Golf, Rue du	OUEST	De 7h à 22h
Érables, Rue des / Renaud, Rue	NORD	De 7h à 22h
Ormière, Boulevard de l' / Casernes 6 de l'Ormière, Stationnement	EST	De 7h à 22h
	OUEST	De 7h à 22h
Ormière, Boulevard de l' / Racine, Rue	OUEST	De 7h à 22h
Ormière, Boulevard de l' / Ramesay, Rue	EST	De 7h à 22h
Racine, Rue / Pavillon Saint- Louis, École spécialisée	NORD	En tout temps

Annexe préparée le 12 mars 2003

par: _____
 Marc des Rivières
 Directeur, Division du transport
 Service de l'aménagement du territoire